

Sous la direction de
Philippe Nemo et Jean Petitot

***HISTOIRE DU
LIBÉRALISME EN
EUROPE***

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, 2006

HISTOIRE DU LIBÉRALISME EN EUROPE

SOMMAIRE

Philippe NEMO, Jean PETITOT

« **Présentation générale** »

I – ORIGINES

1) Philippe NEMO (ESCP-EAP, CREPHE)

« **Les sources du libéralisme dans la pensée antique et médiévale** »

2) J. HUERTA DE SOTO (Université Rey Juan Carlos, Madrid)

« **Juan de Mariana et la Seconde scolastique espagnole** »

3) Pierre MAGNARD (Université de Paris IV)

« **La pluralité des opinions : une chance pour la vérité ?** »

4) Hans BLOM (Université Erasmus, Rotterdam)

« **Grotius, un libéral républicain** »

5) Albert DE LANGE (Maison Melanchton de Bretten, Allemagne)

« **La question de la tolérance chez Pierre Bayle** »

II – LE LIBÉRALISME FRANÇAIS

1) Gilbert FACCARELLO (Université de Paris II)

« **La “liberté du commerce” et la naissance
de l’idée de marché comme lien social** »

2) Philippe STEINER (Université de Lille-III et PHARE, PARIS I)

« **Le débat sur la liberté du commerce des grains. 1750-1775** »

3) Loïc CHARLES (Université de Paris II/INED)

« **L'économie politique française et le politique dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle** »

4) Alain LAURENT (Directeur de la « Bibliothèque classique de la liberté »)

« **Lumières et laissez-faire : Turgot, entre les Physiocrates et un “moment américain”...** »

5) Philippe NEMO (ESCP-EAP, CREPHE)

« **Les Idéologues et le libéralisme** »

6) Gérard MINART (Ancien Rédacteur en Chef de *La Voix du Nord*)

« **Pierre Daunou (1761-1840). Libertés politiques, économiques, scolaires sous la Révolution, l'Empire, les Restaurations** »

7) Philippe STEINER (Université de Lille-III et PHARE, PARIS I)

« **Say et le libéralisme économique** »

8) Alain LAURENT (Directeur de la « Bibliothèque classique de la liberté »)

« **Le Groupe de Coppet. Mythe et réalité. Staël, Constant, Sismondi** »

9) Philippe NEMO (CREPHE)

« **Benjamin Constant, le grand architecte humaniste de la démocratie libérale** »

10) Michel LETER (Écrivain, philosophe, spécialiste de Frédéric Bastiat)

« **Eléments pour une étude de l'École de Paris (1803-1852)** »

11) Philippe NATAF (Université de Paris-Dauphine)

« **La vie et l'œuvre de Charles Coquelin (1802-1852)** »

12) Marie-Claude BLAIS (Université de Rouen)

« **Le kantisme français et la pensée de Charles Renouvier** »

13) Philippe NEMO (ESCP-EAP, CREPHE)

« **Les deux Républiques françaises** »

III - LE LIBÉRALISME ITALIEN

1) Raimondo CUBEDDU (Université de Pise) et Antonio MASALA (IMT Alti Studi, Lucca)

« **Introduction** »

2) Paolo HERITIER (Université de Turin)

« **Le personnalisme libéral catholique dans l'Italie du XIX^e siècle** »

3) Philippe STEINER (Université de Lille-III et PHARE, PARIS I)

« **Vilfredo Pareto et la révision du libéralisme économique classique** »

4) Flavio FELICE (Université pontificale du Latran)

« **Le libéralisme radical des premières années du XX^e siècle en Italie. Maffeo Pantaleoni - Antonio De Viti de Marco** »

5) Enzo DI NUOSCIO (Université du Molise et LUISS de Rome)

« **Le libéralisme de Luigi Einaudi** »

6) Roberta A. MODUGNO (Université de Rome III)

« **L'apport de Benedetto Croce au libéralisme italien** »

7) Jean PETITOT (EHESS, CREA)

« **Libéralisme et illuminisme. La "révolution libérale" de Piero Gobetti** »

8) Luca SCARANTINO (EHESS, UNESCO)

« **Le libéral-socialisme italien. Norberto Bobbio** »

9) Antonio MASALA (IMT Alti Studi, Lucques)

« **Liberté et droit dans la pensée de Bruno Leoni** »

10) Dario ANTISERI (Université LUISS de Rome)

« **Deux figures du catholicisme libéral au XX^e siècle : Luigi Sturzo, Angelo Tosato** »

IV - LE LIBÉRALISME ALLEMAND

1) Patricia COMMUN (Université de Cergy-Pontoise)

« **Introduction. Les libéralismes allemands** »

2) Detmar DOERING (Liberales Institut, Potsdam)

« **Wilhelm von Humboldt et les origines du libéralisme allemand** »

3) Ralph RAICO (State University College at Buffalo)

« **Le libéralisme allemand authentique du XIX^e siècle** »

4) Viktor VANBERG (Université de Fribourg-en-Brisgau, Institut Walter Eucken)

« **L'école de Fribourg : Walter Eucken et l'ordolibéralisme** »

5) Gerd HABERMANN (Université de Potsdam)

« **La “mesure humaine” ou l’“ordre naturel” : l’humanisme économique de Wilhelm Röpke et Alexander Rüstow** »

6) Nils GOLDSCHMIDT (Institut Walter Eucken, Fribourg-en-Brisgau)

« **Alfred Müller-Armack et Ludwig Erhard : le libéralisme social de marché** »

7) Michael WOHLGEMUTH (Institut Walter Eucken, Fribourg-en-Brisgau)

« **L'influence de l'économie autrichienne sur le libéralisme allemand** »

V - LE LIBÉRALISME AUTRICHIEN

1) Guido HÜLSMANN (Université d'Angers, Ludwig von Mises Institute)

« **L'école autrichienne à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècles** »

2) Philippe NEMO (ESCP-EAP, CREPHE)

« **La théorie hayékienne de l'ordre auto-organisé du marché (la “main invisible”)** »

3) Jean PETITOT (EHESS, CREA)

« **Modèles formels de la “main invisible” : de Hayek à la théorie des jeux évolutionniste** »

4) Robert NADEAU (UQAM, Montréal)

« **Friedrich Hayek et le génie du libéralisme** »

5) Jean-Pierre DUPUY (CREA, GRISE)

« **Friedrich Hayek ou la morale de l'économie** »

6) Jean PETITOT (EHESS, CREA)

« **Libéralisme et Liberté : Hayek avec Kant ou une éthique de la finitude** »

7) Dario ANTISERI (LUISS, Rome)

« **L'épistémologie de Popper. Rationalisme critique et libéralisme** »

8) Josef SÍMA (Université d'Économie de Prague)

« **Les Tchèques et les idées "autrichiennes"** »

9) Roberta A. MODUGNO (Université de Rome III)

« **Un dialogue entre les Autrichiens et les libertariens américains** »

VI – AUTRES PAYS D'EUROPE OCCIDENTALE

1) José María MARCO (Universidad Pontificia Comillas, Madrid)

« **Le libéralisme espagnol** »

2) José Manuel MOREIRA (Université d'Aveiro)

« **La pensée libérale au Portugal** »

3) Henk te VELDE (Université de Leyde)

« **Libéralisme et partis politiques aux Pays-Bas** »

4) Johan NORBERG (Institut Timbro, Stockholm)

« **La transformation libérale de la Suède, 1765-1900** »

EN GUISE D'ÉPILOGUE

Barry SMITH (New York University at Buffalo)

« **La signification de la vie, et comment il convient d'évaluer les civilisations** »

Présentation des auteurs

Introduction générale

par Philippe Nemo et Jean Petitot

Le propos de ce livre est d'étudier les traditions européennes non anglo-saxonnes du libéralisme, le terme « libéralisme » renvoyant ici à l'*unité* philosophique, politique et économique des libertés.

Aujourd'hui, en effet, après l'implosion du monde soviétique, les idées libérales progressent partout dans le monde. Mais elles continuent à apparaître, en Europe continentale, et spécialement en France, comme une innovation venue d'Outre-Atlantique, un phénomène étrange, essentiellement anglo-saxon, presque un trait « ethnique » spécifique des sociétés anglaise et américaine qui, par principe, ne saurait être transposé sur le Continent. Il y aurait, par contraste, un « modèle social européen » – précisément refusé, le plus souvent, par le Royaume-Uni – qui consisterait en différentes variantes de socialismes ou de social-démocraties.

L'historien des idées récuse cette vue. Il constate que le courant intellectuel libéral, même s'il a trouvé un terrain d'application particulièrement favorable en Angleterre, puis en Amérique, est représenté dans tous les grands pays d'Europe depuis l'aube des Temps modernes jusqu'au ^{xx}e siècle. C'est en particulier le cas en France, mais c'est vrai également en Allemagne, en Italie, en Autriche, en Espagne... En réalité, dans tous ces pays, il jaillit de la souche commune de la civilisation européenne, c'est-à-dire de la synthèse opérée au Moyen Âge entre les traditions politiques et juridiques gréco-romaines et la morale judéo-chrétienne, puis il prend forme à la faveur d'un bouillonnement d'idées qui agite tout le continent de la Renaissance aux Lumières et au-delà. Les Anglo-Saxons sont partie prenante de ce processus pan-européen, mais à titre de simple composante.

Le *libéralisme intellectuel*, c'est-à-dire les questions relatives à la tolérance religieuse, aux libertés de conscience, d'expression, de recherche scientifique, de la presse, est élaboré par toute l'Europe depuis les premiers

humanistes jusqu'à Bayle, Voltaire, Malesherbes ou Wilhelm von Humboldt (les contributions des Anglais, Milton, Locke, Mill, sont admirables, mais elles ne sont pas antérieures). Les *droits de l'homme* des Déclarations américaine et française viennent – par une ligne mouvementée, mais continue – de la pensée aristotélicienne et stoïcienne de l'Antiquité, du droit romain et du droit canonique médiévaux, de la Seconde scolastique et de l'école du droit de la nature et des gens de Grotius, Pufendorf, Burlamaqui, Vattel (c'est-à-dire d'Espagnols, d'Italiens, de Hollandais, d'Allemands ou de Suisses...). La *science économique* proprement dite naît en Espagne et se développe en Italie et en France en même temps qu'en Angleterre. La *démocratie*, enfin, est surtout le fruit des contributions calvinistes qui sont françaises et hollandaises avant d'être anglaises et américaines. Toutes ces doctrines s'épanouissent grâce au regain de rationalisme des *Lumières*, phénomène pan-européen par excellence.

Il est vrai que le courant démocrate libéral a connu ensuite, dans quelques uns des pays d'Europe continentale où il était né, des vicissitudes et même des reflux. Dans l'Europe du Sud, il a été durablement gêné par la Contre-Réforme. En France, si l'on peut dire qu'il a finalement triomphé, dans l'ensemble, de 1830 à 1958, il a toujours été placé entre le marteau de l'étatisme absolutiste et bonapartiste et l'enclume du jacobinisme et du socialisme, devenus dominants depuis les débuts de la V^e République et particulièrement depuis 1981. En Allemagne, alors qu'il était vivant dans les deux premiers tiers du XIX^e siècle, il a été écrasé lors du processus de l'unification allemande sous la poigne de fer de la Prusse nationaliste, et il n'a refait surface qu'en 1945, rendant alors possible le « miracle économique allemand » de l'après-Seconde Guerre mondiale. D'une manière générale, l'Europe continentale a été tentée, pendant plus d'un demi-siècle, par les deux modèles directement antagonistes de la démocratie libérale, à savoir les fascismes et les communismes, ou par la social-démocratie (l'Angleterre elle-même y a d'ailleurs succombé jusqu'à Margaret Thatcher).

Cependant, même durement combattu dans cette partie de l'Occident, l'idéal de la démocratie libérale n'a cessé d'y être influent dans la vie politique. Surtout – c'est ce qui nous intéresse spécialement ici – il a été constamment présent sur la scène intellectuelle où il a été nourri, sans solution de continuité, par les écrits de philosophes, de juristes et d'économistes de premier plan. On peut même dire qu'au XX^e siècle, c'est d'Europe continentale, autant et plus que des pays anglo-saxons, que sont venues les contributions théoriques les plus originales et les plus profondes, celles des Ludwig von Mises, Karl Popper,

Friedrich August Hayek, Michael Polanyi, Hannah Arendt, Walter Eucken, Piero Gobetti, Bruno Leoni, etc., comme si le fait même d'avoir dû subir des politiques liberticides avait excité, dans nos pays, une « révolte de l'esprit » incomparablement féconde. Et aujourd'hui, les « libertariens » américains eux-mêmes se reconnaissent tributaires de ces contributions théoriques venues d'Europe.

*

C'est cette face intellectuelle de l'histoire du libéralisme en Europe continentale, du XVI^e au XX^e siècles, que le présent ouvrage se propose d'éclairer.

Il recueille les travaux d'un long séminaire de recherche co-organisé par le Centre de recherche en Philosophie économique (CREPHE) de l'ESCP-EAP et le Centre de recherche en Épistémologie appliquée (CREA) de l'École Polytechnique. Ce séminaire, auquel ont participé plusieurs dizaines de chercheurs venant de huit pays, s'est tenu à Paris entre 2001 et 2005.

Avant de donner une idée générale de son contenu, et puisque nous savons qu'il existe à l'encontre du libéralisme des préjugés puissants et récurrents, nous devons préciser un certain nombre de points et répondre par avance à certaines objections.

Même si les organisateurs et les auteurs de l'ouvrage sont plutôt favorables au libéralisme, ils le sont pour des raisons différentes et complémentaires et l'ouvrage n'est donc pas doctrinaire. Son souci principal est de corriger, autant que faire se peut, la distorsion majeure créée par la dénégation du libéralisme. Quoi que l'on puisse penser de ses thèses, le libéralisme structure pour de bonnes raisons une part considérable de notre modernité et rejeter ces raisons et leur argumentation de façon simplement réactive emprisonne la pensée politique, économique et sociale dans un étrange archaïsme.

Dans un pays comme la France, le seul consensus politique réel unifiant l'ensemble des partis politiques est le rejet d'un « ultra-libéralisme » fonctionnant comme bouc émissaire (ce qui explique que le libéralisme ait, de très loin, la plus faible des représentations politiques). L'une des causes principales de ce rejet est que, comme nous l'avons souligné d'emblée, beaucoup ont le sentiment que le libéralisme serait connaturel à une culture spécifiquement anglo-saxonne et qu'en adopter le moindre trait serait se renier

et se faire le « valet » d'une idéologie étrangère. Or, même si cette thèse prévaut actuellement avec force jusqu'au plus haut sommet de l'État et est inculquée par l'ensemble des formateurs d'opinion (de l'éducation jusqu'aux mass médias), le présent ouvrage va montrer qu'elle est fausse.

Les libéraux sont aujourd'hui, en quelque sorte, les hérétiques de la religion politique qui domine l'opinion. C'est pourquoi il est particulièrement opportun de permettre à chaque nation européenne de se réapproprier son *patrimoine* intellectuel libéral, afin qu'elle puisse corriger ce dénigrement idéologique par une démarche scientifique et critique, d'autant que ce patrimoine est encore pleinement opératoire.

On ne saurait trop insister sur le fait que le libéralisme est l'une des traditions intellectuelles les plus riches de la modernité, et ceci sur tous les plans : philosophique, scientifique, humaniste, économique ou politique. Sur la couverture du livre d'Alain Laurent, *La Philosophie libérale*¹, figurent un grand nombre de noms prestigieux : Locke, Turgot, Smith, Hume, Kant, Say, Bastiat, Constant, John Stuart Mill, Tocqueville, Spencer, Alain, Mises, Popper, Croce, Aron, Hayek, Friedman... Ce serait commettre une erreur majeure que de faire l'impasse sur la convergence de tant de grands esprits. L'homme d'aujourd'hui ne peut pas ne pas intégrer à sa réflexion une telle part du génie humain.

Les critiques idéologiques actuelles et le « politiquement correct » anti-libéral reposent, la plupart du temps, sur une erreur logique qui consiste à déduire d'une certaine domination géopolitique des sociétés libérales un vice intrinsèque du libéralisme. Le raisonnement a à peu près la même valeur logique que celui qui consisterait à vouloir réfuter la vérité empirique de la physique en condamnant moralement les dangers de la bombe atomique. C'est évidemment l'inverse qu'il faut dire. C'est parce que la physique nucléaire est en grande partie juste qu'elle a été si efficace et a permis de développer des techniques, et en particulier des armes, qui ont assuré une domination géostratégique aux sociétés qui ont su parier sur elle. De même, si domination géopolitique il y a eu (et il y a) quant au libéralisme, c'est précisément parce qu'il y avait une richesse et une supériorité scientifiques et technologiques des sociétés ayant choisi l'option libérale, et, si tel est le cas, c'est évidemment parce qu'il y a quelque chose d'objectivement fécond dans cette option et que les sociétés qui l'ont adoptée ont acquis un avantage évolutif. Dans la

¹ Alain LAURENT, *La Philosophie libérale. Histoire et actualité d'une tradition intellectuelle*, Les Belles Lettres, 2002.

compétition des options, nous constatons que c'est très souvent l'option libérale qui, de fait, a gagné. Cela a entraîné fatalement une domination, avec sa cohorte d'injustices. Mais la domination est un universel anthropologique qui, en tant que tel, n'a pas grand'chose à voir avec la spécificité très technique et très récente des thèses libérales. Ce n'est pas en anathémisant ce qui réussit et en encensant ce qui échoue que l'on peut résoudre quelque problème que ce soit.

Loin que la situation trop inégalitaire du monde actuel doive conduire à rejeter le libéralisme, elle devrait faire souhaiter, bien plutôt, qu'il se démocratise et se généralise, tout en se diversifiant selon les cultures. L'Asie, où il existe des versions nouvelles et originales du libéralisme, y compris celle du libéral-communisme chinois, semble montrer la voie. Mais elle n'est pas la seule : tous les pays dits « émergents » le sont parce qu'ils appliquent des schémas de type libéral et ont renoncé aux désastreux modèles d'économie planifiée. Pour comprendre ce phénomène, il convient de ressaisir l'universalité et l'authenticité *méta-politiques* et *méta-culturelles* du libéralisme. Si l'on peut retrouver à l'œuvre les mêmes logiques libérales à New-York, à Cock, à Londres, à Prague, à Varsovie, à Bangalore, à Sydney, à Hong Kong ou à Shanghaï, c'est que les catégories du libéralisme, telles que Hayek les a formalisées, sont virtuellement universelles.

Nous insistons particulièrement sur cette dimension *méta-politique* du libéralisme. En tant que méta-politique, il est en effet adaptable à des traditions culturelles et à des civilisations très variées et se révèle assez neutre par rapport aux options concernant le détail de la façon dont l'État exerce ses fonctions régaliennes régulatrices. L'essentiel est que les dynamiques de l'auto-organisation catallactique soient préservées.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit. La plus grande obstruction à la compréhension du libéralisme est, en fait, de nature théorique. Elle renvoie à une incompréhension foncière de ce que peut être un ordre *complexe* dans une société *auto-organisée* (ce que Hayek appelle « catallaxie »). La complexité auto-organisationnelle des sociétés développées modernes archaïse deux autres types de liens sociaux. D'un côté, celui de la *communauté* : les sociétés modernes ne sont pas et ne peuvent pas être des communautés, sinon localement ; le retour global au communautaire y fonctionne comme une régression. D'un autre côté, celui du *constructivisme rationaliste* (dirigiste et planificateur) en matière de politique, de droit et de morale. En effet, la

complexité est *évolutionnaire*. Elle engendre des structures qui résultent d'un processus de sélection (au sens d'une sélection historico-culturelle de règles de comportement, de pratiques et d'institutions) qu'il est impossible de reconstruire rationnellement. Le constructivisme politique, juridique et social est la mauvaise part des Lumières.

Comme les théoriciens contemporains du libéralisme l'ont souvent souligné, dans une société ouverte et complexe les savoirs, les connaissances et les compétences sont *distribués* d'une façon telle entre les agents qu'il est impossible de les centraliser. Par essence, la complexité est acentrée. Elle s'auto-organise en mettant en jeu des mécanismes, que l'on étudie beaucoup actuellement, qui sont des mécanismes d'intelligence distribuée dans des systèmes multi-agents. Et l'on sait que les propriétés systémiques de ces mécanismes interdisent leur contrôle au sens classique. Le contrôle politique du social et de l'économie repose sur une erreur scientifique.

Ensuite, la complexité impose des limites absolues à la transparence du corps social. Parce qu'il est complexe et fondé sur la division du travail et du savoir et sur les spécialisations techniques, le système social est *opaque*. Il est impossible d'y établir, autrement que par propagande ou coercition, une communication de type consensuel. D'où le rôle essentiel du marché comme forme d'échange. Le marché est avant tout une forme de circulation de l'information et de coordination des actions dans une société multi-agents auto-organisée opaque.

Dans la « catallaxie », l'auto-organisation est la seule façon de créer un lien social viable fondé sur la pluralité des différences individuelles. Elle remplace une impossible communauté de fins (où la différence des objectifs ne peut qu'engendrer la guerre hobbesienne de tous contre tous) par une communauté de moyens. Dans un marché, chacun coopère avec chacun, mais indépendamment de visées communes. Le marché garantit la coopération malgré la divergence des intérêts et la concurrence des fins.

Le modèle universel du marché n'implique donc en rien un primat de l'économique. Il s'agit simplement d'une *méthode* opératoire, d'un mode supérieur de l'échange, d'un moyen effectif et efficace de communiquer les informations dans un système complexe.

Une troisième conséquence de la complexité est que les règles qui régissent les échanges et la communication sociale sont nécessairement

abstraites et formelles. Comme l'a souvent expliqué Hayek, les systèmes sociaux complexes auto-organisés sont régis par les règles d'un droit civil abstrait et non par celles d'un droit public finalisé, droit positif ayant pour source la volonté constructiviste d'une souveraineté, qu'il s'agisse de celle de l'absolutisme monarchique ou de celle du peuple. La fonction de l'État dans une démocratie avancée est donc de garantir, par le droit public, le droit civil, qui garantit lui-même l'auto-organisation socio-économique. Il est aussi de garantir la justice sociale, mais sans, pour autant, au nom d'une redistribution qui ne recouvre souvent que la négociation d'intérêts corporatistes entre groupes de pouvoir, passer de l'auto-organisation et de l'ordre spontané à l'hétéro-organisation d'un contrôle et d'une mise sous tutelle qui brisent les mécanismes de la production de richesses et de la prospérité.

C'est parce qu'il se borne à réprimer comme une simple hérésie les vérités techniques sur la complexité organisationnelle que le « progressisme » politique est souvent régressif. Le libéralisme démocratique fondé sur le droit, les sciences, les techniques et l'économie de marché constitue une méthode particulièrement évoluée d'action, de socialisation et de communication, produite par l'évolution historico-culturelle. On ne peut donc le critiquer qu'à condition d'inventer une meilleure méthode pour relever les défis et résoudre les problèmes, et non pas à partir d'utopies prémodernes.

Les conséquences de cette méconnaissance des justifications rationnelles du libéralisme sont nombreuses. Elles sont très proches de celles analysées par Gilbert Simondon à propos de la méconnaissance du sens des objets techniques comme valeur culturelle². L'opposition, devenue traditionnelle, entre culture et technique, qui conduit à ne traiter l'objet technique que dans la dimension utilitaire de son instrumentalité est, comme le disait ce philosophe, « fausse et sans fondement » et « la plus forte cause d'aliénation dans le monde contemporain ». Car, dans la mesure où la culture contemporaine méconnaît l'ordre technoscientifique – et justifie philosophiquement et glorifie médiatiquement cette méconnaissance – le sens qu'elle véhicule reste foncièrement archaïque, absolument inadapté à la réalité des sociétés modernes. D'où une « distorsion fondamentale » extraordinairement aliénante.

La mécompréhension persistante des phénomènes auto-organisationnels que recouvre la formule de « main invisible » est d'autant plus énigmatique dans l'idéologie contemporaine que, dans un autre domaine, celui de l'écologie,

² Cf. Gilbert Simondon, *Du mode d'existence des objets techniques*, Paris, Aubier, 1989.

les « progressistes » défendent de façon militante exactement une théorie auto-organisationnelle selon laquelle (i) un écosystème s'auto-régule et (ii) eu égard à sa complexité même, toute intervention humaine, serait-elle rationnelle, ne peut avoir que des conséquences négatives et, à terme, létales pour le système. On peut donc se demander pourquoi il est si difficile d'admettre qu'un système social et un système économique ont le même type de complexité qu'un écosystème, qu'il vit et ne peut vivre que de son auto-organisation et que toute intervention rationnelle d'un État planificateur ne peut avoir que des conséquences négatives et, à terme, létales pour le système.

Peut-être la difficulté est-elle ici de comprendre que, même s'ils sont apparemment d'origine culturelle, les systèmes politiques, sociaux et économiques ont toutes les propriétés de systèmes *naturels*, l'opposition traditionnelle Nature/Culture étant devenue irrémédiablement obsolète.

*

Nous venons de voir quelques exemples d'obstacles épistémologiques et idéologiques à une compréhension minimale des thèses libérales : la supposée nature anglo-saxonne du libéralisme, la domination impériale des notions libérales (confusion entre la vérité opératoire et la norme morale), la difficulté de penser dans les affaires humaines un ordre spontané complexe de type « naturel ». Mais il y en a d'autres.

Par exemple l'incompréhension de ce que l'on pourrait appeler le « principe de Mandeville », dans la mesure où c'est Bernard Mandeville qui le formula le mieux en 1705 puis 1714 dans sa célèbre « Fable des abeilles » (mais on le trouve aussi chez Boisguilbert). La formule provocatoire mandevillienne « les vices privés font les vertus publiques » (avec son corollaire que les vertus privées engendrent le malheur social : reprise du proverbe que l'enfer est pavé de bonnes intentions) peut s'interpréter comme *un principe d'inversion* entre privé et public, entre individuel et social. La socialisation ne peut pas s'opérer en quelque sorte *salva veritate* par rapport à l'individuel. Les logiques individuelles et sociales sont contradictoires et la méconnaissance de ce principe systémique de finitude conduit inmanquablement les bonnes intentions morales individuelles à devenir la source d'effets pervers sociaux massifs. À cause de la finitude, la socialisation d'idéaux individuels aboutit fatalement à une tyrannie, car les intentionnalités individuelles ne rentrent pas dans le jeu social, qui est évolutionnaire et sans finalité intentionnelle. Autrement dit, l'intérêt collectif n'est pas intentionnel et

ne peut pas collectiviser des intentionnalités individuelles. Pour utiliser le lexique kantien, on pourrait dire que l'homme nouménal, la raison pratique et l'impératif catégorique ne se socialisent pas (même s'ils peuvent évidemment se communautariser), car le social est un ordre naturel.

Depuis Mandeville, bien des progrès ont été accomplis dans la compréhension de ce principe d'inversion entre l'individuel et le collectif. L'un des plus connus est le théorème d'Arrow (« *Arrow impossibility theorem* » 1951 ; Kenneth Arrow est prix Nobel d'économie 1972) affirmant que la seule solution à l'agrégation collective de choix individuels à partir d'axiomes démocratiques est l'alignement de tous sur les préférences individuelles d'un seul.

Une autre raison – toujours liée à la complexité – de méprise sur le libéralisme est l'interprétation du « laisser faire » non pas en termes auto-organisationnels, mais en termes d'anarchie des égoïsmes individuels. Il semble que de nombreuses personnes n'arrivent pas à conceptualiser ce que sont des *interactions* et que, à partir du moment où, dans un marché, la règle fondamentale est celle de l'échange et de la concurrence, les égoïsmes individuels ne sont fructueux que s'ils sont *de facto* au service de l'intérêt collectif, même si, faute d'intentionnalité collective, ce *de facto* n'actualise aucun principe *de jure*. Le libéralisme est la plus efficace des méthodes contre l'anarchie et, si le marché paraît à certains être une « jungle », c'est tout simplement parce que c'est un authentique écosystème (mais un écosystème spécifiquement humain, qui repose sur l'observance par tous d'un *corpus* de règles morales et juridiques déterminées, et qui n'a rien à voir avec une « jungle » animale).

Une critique beaucoup plus solide envers le libéralisme est qu'il est connaturel au progrès techno-scientifique propre à la révolution industrielle bourgeoise du XIX^e siècle, alors que le monde actuel prend au contraire de plus en plus ses distances vis-à-vis de ce modèle de développement. La critique prolétarienne du développement industriel s'est trouvée relayée par les critiques écologiques et tiers-mondistes (« *no global* »). On peut répondre à cela deux choses. D'abord, la poursuite du modèle libéral est la clé de la prospérité du tiers monde, comme le montre l'émergence explosive des nouveaux pays libéraux, des dragons du Sud-Est asiatique, de la Chine de Shangaï, du nouveau Japon et de l'Inde de Bangalore, jusqu'à l'Irlande et les anciens pays de l'Est constitutifs de la nouvelle Europe. Ensuite, le libéralisme est une méthode indéfiniment adaptable, et le capitalisme actuel, par exemple celui des NBIC

(convergence des nanotechnologies, des biotechnologies, de l'informatique et des sciences cognitives), n'a plus rien à voir avec l'ancienne industrialisation. Les plus virulents des altermondialistes sont eux-mêmes entièrement immergés dans ces nouvelles technosciences.

Enfin, parmi les raisons de l'antilibéralisme primaire caractéristique de l'exception française, il y a sans doute aussi le poids d'une histoire politique. N'ayant pas fait sa « glorieuse révolution » à la fin du XVIII^e siècle et ayant, au contraire, parachevé l'absolutisme (faut-il rappeler la profondeur du conflit entre Guillaume d'Orange et Louis XIV ?), la France s'est trouvée prise, nous l'avons rappelé d'emblée, entre, d'un côté, des absolutismes monarchiques et impériaux et, d'un autre côté, des vagues de révolutions jacobines. Son expérience principielle a donc été celle du despotisme et de la révolution. Jusqu'à aujourd'hui encore, la culture politique française a été celle de l'affrontement et des guerres civiles, et non pas celle du contrat et de la négociation. Au XIX^e siècle, le libéralisme qui, dans des pays comme l'Angleterre ou l'Italie, s'est réalisé à travers des monarchies constitutionnelles, s'est déployé en France dans le contexte de la Restauration issue du Congrès de Vienne, contexte travaillé par les ultraroyalistes contre-révolutionnaires nostalgiques de l'Ancien régime (Restauration de Louis XVIII et Charles X, « terreur blanche », Polignac, Villèle). Certes, la monarchie de Juillet, Louis-Philippe et les orléanistes ont réussi à arbitrer entre les ultras, les constitutionnels et les libéraux et ont permis la révolution industrielle et le développement du capitalisme. Mais le contexte est resté celui d'une monarchie constitutionnelle trop tardive qui arrivait avec presque un siècle et demi de retard. Après les révolutions de 1848, la montée des socialismes a évidemment cherché à rejeter rhétoriquement le libéralisme du côté de la réaction. Mais l'achèvement du cycle historique des totalitarismes occidentaux remet en quelque sorte les compteurs à zéro et pousse à reprendre la mesure de la liberté, de son actualité et de son avenir.

*

Conformément à notre perspective, nous avons cherché à mettre en lumière certains aspects peu connus ou moins connus de l'histoire intellectuelle du libéralisme en Europe, en particulier en ce qui concerne ses liens avec des options plus métaphysiques. Dans sa modernité issue des Lumières, le libéralisme est plutôt humaniste et laïc. Toutefois, plusieurs des auteurs du présent ouvrage soulignent la compatibilité entre les thèses libérales et certaines articles des fois juive et chrétienne, qu'il s'agisse des thèses sur la tolérance, la

liberté de conscience, le pluralisme intellectuel, la démocratie ou la liberté économique. Cet aspect paraîtra particulièrement curieux aux Français à qui le laïcisme républicain a voulu faire croire que la Modernité s'était construite *contre* le judéo-christianisme, que les grandes libertés de l'homme moderne s'étaient affirmées en proportion directe du recul de la foi et de la perte d'influence des Églises. Or ce n'est pas la conclusion qu'on tire de l'étude de l'histoire des idées ni de l'histoire tout court. Le christianisme a joué un rôle majeur dans la genèse des institutions libérales, en particulier, comme l'a expliqué Max Weber, lors de la Réforme protestante (l'on sait la place que le calvinisme a occupée dans la construction des sociétés modernes néerlandaise, anglaise ou américaine), mais aussi lors de la « Seconde scolastique » espagnole et dans son sillage. Parmi les théoriciens libéraux les plus importants, on trouve de nombreux chrétiens (souvent en rupture d'orthodoxie, il est vrai), comme John Milton, Pierre Bayle, Emmanuel Kant, Benjamin Constant, Frédéric Bastiat, Montalembert ou Lord Acton, ainsi que des auteurs italiens, espagnols, hollandais, allemands ou autrichiens moins connus en France, mais que, précisément, le lecteur découvrira au fil des pages du présent ouvrage. Au ^{xx}e siècle, des libéraux agnostiques comme Hayek, Popper ou Michael Polanyi ont d'ailleurs eux-mêmes reconnu qu'il n'y avait « pas de querelle » de principe entre libéraux et croyants, le lien le plus profond étant sans doute que les uns et les autres font le même constat des limites ou de la *faillibilité* de la raison humaine. Les grandes institutions libérales pluralistes – les libertés intellectuelles, la démocratie politique, le marché – sont les remèdes, singulièrement efficaces, que l'humanité moderne a découverts pour contourner cette limitation du savoir humain. Ceux-là n'ont de sens que si celle-ci est reconnue. D'où le « compagnonnage de route » entre croyants et libéraux. La thèse de la finitude de l'entendement (comme le disait Kant) ou de la « rationalité limitée » (comme on le dit aujourd'hui) est commune, et dans les deux cas, fût-ce dans un langage différent, elle devient un puissant principe de progrès tant scientifique qu'économique.

*

Un grand nombre de contributions sont consacrées à la France. Au-delà des raisons de fait et de commodité, le séminaire s'étant tenu à Paris, ceci correspond à une réalité de fond, à savoir qu'il existe une très importante tradition libérale en France, ignorée ou minorée de nos jours. Elle s'enracine, comme dans les autres pays d'Europe, dans la scolastique médiévale, puis grandit avec l'humanisme, s'aiguise avec les épreuves des Guerres de Religion

et de l'absolutisme, se nourrit d'une vieille et solide tradition juridique entée sur les droits romain et canonique, avant de s'épanouir à l'époque des Lumières, de prospérer au XIX^e siècle et de survivre jusqu'à aujourd'hui, malgré l'immense pression des idées socialistes depuis la Libération sur le champ intellectuel français.

Si le rôle des Français dans l'élaboration des libéralismes intellectuel et politique est bien connu, on ignore souvent que Boisguilbert, Vincent de Gournay, les Physiocrates, Turgot, ont joué un rôle majeur – bien avant Adam Smith – dans l'élucidation scientifique des mécanismes de l'économie de marché. Et qu'une école économique libérale s'est développée en France sur cette lancée au XIX^e siècle, avec Jean-Baptiste Say, Charles Coquelin, Charles Comte (le cousin d'Auguste), jusqu'à Frédéric Bastiat et au *Journal des Économistes*, « école de Paris » qui dialogue avec l'école classique anglaise sans en être tributaire. Et ce qu'on ignore plus encore d'ordinaire aujourd'hui, c'est que les idées libérales, dans les trois registres de la science, de la politique et de l'économie, ont été non seulement présentes, mais globalement dominantes en France pendant tout le XIX^e et une bonne partie du XX^e siècles. En effet, elles triomphent au début et à la fin de la Révolution (elles inspirent l'œuvre de la Constituante, et celle de la Convention thermidorienne, du Directoire et du premier Consulat), elles occupent ensuite le haut du pavé pendant tout le XIX^e siècle à partir de 1815 et surtout de 1830, déterminant la mise en place des principales institutions politico-juridiques qui ont créé la France moderne et permis ses succès scientifiques et industriels. On soutiendra ici, en particulier, que la III^e République est bien plus une continuation de l'orléanisme qu'une création des Jacobins ou des socialistes. Ces derniers se sont, au contraire, durement opposés à elle jusqu'à la crise boulangiste et au-delà, et ils ont donné aux républicains modérés qui s'y ralliaient, Gambetta, Ferry et leurs proches, le sobriquet méprisant d'« opportunistes », avant de reprendre leur lutte obstinée contre la République démocrate libérale dans les années 1930 et à la Libération, plus ou moins en vain, du moins jusqu'en 1981. Il aura fallu toute la force occultante de l'historiographie marxisante d'après-guerre pour masquer ce phénomène et faire croire que la République française moderne descendrait intellectuellement de Rousseau et des Jacobins, alors qu'elle incarne bien plus les idées et valeurs de Turgot, de Condorcet, de Daunou et des « Idéologues », de Benjamin Constant, de Jean-Baptiste Say, d'Édouard Laboulaye, de Jules Ferry ou de Raymond Poincaré. L'acclimatation profonde des Français à la liberté ne s'explique que par cette généalogie.

On aura des surprises du même type en plongeant dans l'histoire intellectuelle du monde germanique et de l'Italie.

Il est probable que, si l'Autriche avait eu une plus grande influence que la Prusse sur la structuration du monde germanique moderne, ce dernier aurait été libéral, plus libéral en tout cas qu'il ne l'a été en fait aux XIX^e et XX^e siècles. La fameuse école autrichienne d'économie comporte Carl Menger, l'un des grands économistes libéraux modernes, l'un des fondateurs du marginalisme et aussi l'un des premiers épistémologues des sciences sociales à avoir élucidé le concept d'ordre spontané ou auto-organisé, notion cardinale de toutes les doctrines libérales. Cette école a pour grands noms, ensuite, Eugen Böhm-Bawerk, et surtout Ludwig von Mises et Friedrich August Hayek, qui sont sans doute les plus grands théoriciens du libéralisme moderne, de pair avec Karl Popper, autre Autrichien qui a mis en évidence les vertus du libéralisme intellectuel et du pluralisme démocratique.

Mais l'Allemagne a également apporté à ces mêmes problématiques des contributions majeures. Si le livre n'avait pas le caractère incomplet dont nous allons nous expliquer dans un instant, il devrait comporter des exposés systématiques de la pensée d'Althusius, de Pufendorf, de Kant³ ... Mais on commence ici l'analyse des idées libérales allemandes avec Wilhelm von Humboldt, dont l'essai fondateur, les *Limites de l'action de l'État*, vient d'être réédité en français par Alain Laurent⁴, après l'avoir été en anglais, il y a quelques années, sous les auspices du *Liberty Fund*⁵ : il avait plus ou moins disparu de la circulation, ailleurs qu'en Allemagne, depuis un siècle. C'est pourtant, comme l'a montré Hayek, un des textes intellectuellement les plus puissants qui aient été écrits en Europe pour étayer les logiques libérales, en particulier le rôle de la liberté individuelle dans l'émergence du nouveau et le progrès collectif de l'humanité. On sera peut-être étonné aussi de découvrir les figures de John Prince-Smith et d'Eugen Richter, libéraux « manchestériens » influents dans l'Allemagne du XIX^e siècle, même si cette influence n'a pas suffi à y enrayer la montée du nationalisme et du socialisme. On découvrira enfin l'extraordinaire renouveau intellectuel allemand de l'après-guerre, avec,

³ Kant est libéral par le rôle accordé à la liberté et à la loi, par une véritable théorie du pluralisme et de la concurrence (l'« insociable sociabilité »), par sa théorie des Lumières et de la liberté de penser, par son républicanisme et sa condamnation de la « raison d'État », enfin par sa philosophie de l'histoire, progressiste et pacifiste. On s'interrogera d'ailleurs sur l'étonnante postérité de Kant chez les théoriciens français de la république démocratique et libérale.

⁴ Wilhelm von Humboldt, *Essai sur les limites de l'action de l'État*, trad. d'Henry Chrétien révisée par Karen Horn, Paris, Les Belles lettres, 2004.

⁵ Wilhelm von Humboldt, *The Limits of State Action*, ed. by J.W. Burrows, Indianapolis, Liberty classics, 1993.

notamment, l'école de Fribourg autour de Walter Eucken. Si les hommes politiques libéraux comme Ludwig Ehrard ont pu alors mettre en place la fameuse « économie sociale de marché », qui devait triompher de l'économie planifiée rivale instaurée au même moment en RDA, ils le doivent, certes, aux circonstances politiques exceptionnelles de la période et à l'appui des Alliés, mais ils le doivent tout autant à l'existence d'une école libérale autochtone, nombreuse et éclairée, qui a fourni les concepts et les experts.

En ce qui concerne l'Italie aussi, le lecteur fera des découvertes et aura l'occasion de reviser des mythes. Il sera surpris de constater qu'une part des idées libérales italiennes, y compris économiques, s'enracine dans la tradition humaniste chrétienne (Antonio Rosmini, Luigi Taparelli d'Azeglio...), autant que dans les tendances anti-cléricales et « carbonaristes » que l'historiographie du XX^e siècle a seules privilégiées. Il découvrira la richesse des réflexions politiques et économiques non seulement à l'époque du *Risorgimento*, mais tout au long de la période qui va de Cavour à l'avènement du fascisme, période où se construit l'État italien moderne, scientifique et industriel. L'école italienne des Finances, des économistes libéraux comme Luigi Einaudi illustrent cette fécondité. Le lecteur découvrira ensuite la figure stupéfiante de Piero Gobetti, jeune héros de l'« illuminisme » (les Lumières italiennes), analyste étonnamment clairvoyant et prophétique du capitalisme et de ses pouvoirs de développement et de progrès. Si, là encore, ces forces démocratiques et libérales n'ont pas suffi à enrayer la montée du fascisme, la liberté a toujours eu en Italie ses théoriciens, et le socialo-communisme n'y a jamais eu de monopole idéologique. L'État italien d'après-guerre pourra bâtir sur les traditions intellectuelles léguées par Luigi Einaudi, qui devait devenir ministre des Finances et président de la République, Norberto Bobbio, l'un des héritiers les plus marquants du mouvement *Giustizia et Libertà*, Luigi Sturzo, chrétien libéral fondateur du parti de la Démocratie chrétienne, Bruno Leoni, aux idées si proches de celles de Hayek.

Nous donnerons aussi quelques éclairages sur le destin des idées libérales dans quelques autres pays d'Europe occidentale : Espagne, Portugal, Pays-Bas, Suède, Tchécoslovaquie.

*

Quelques mots maintenant sur la méthode suivie dans cet ouvrage. Malgré sa dimension considérable, il n'est pas exhaustif et ne peut l'être. Dans ce qui était un séminaire de recherche, les intervenants ont traité

préférentiellement de leurs recherches en cours, ce qui impliquait que certains sujets, certaines périodes, certains auteurs fussent privilégiés, alors que d'autres, importants en eux-mêmes, ne seraient qu'évoqués.

Certes, nous avons construit l'ouvrage de manière à éviter des lacunes trop massives. Mais la trame n'est pas continue comme le serait celle d'un traité systématique. Par exemple, il est peu parlé de certains auteurs libéraux pourtant centraux comme Kant ou Tocqueville, parce qu'ils sont bien connus par ailleurs et intéressent moins la recherche actuelle (ou, du moins, les chercheurs que nous avons invités). On ne trouvera presque rien non plus, pour la même raison contingente, sur le libéralisme français de la fin du XIX^e et de la première moitié du XX^e siècles, c'est-à-dire sur des auteurs comme Édouard Laboulaye, Yves Guyot ou Émile Faguet, ou plus tard Raymond Aron et son école. Ni sur un auteur comme Michael Polanyi, au moins aussi important que d'autres auteurs « austro-hongrois » à qui sont consacrés ici de longs développements. D'autres auteurs encore ne seront qu'assez succinctement évoqués, comme Benjamin Constant, Frédéric Bastiat, Carl Menger ou Ludwig von Mises à qui, dans un traité systématique, devrait être consacrée, de toute évidence, une place centrale. D'autres enfin, comme Hayek, sont l'objet de plusieurs articles, mais qui n'exposent pas sa pensée au premier degré, la supposent au contraire connue et portent sur des problématiques particulières.

D'autre part, si nous avons donné plus haut les raisons de notre choix de mettre spécialement en lumière le libéralisme de l'Europe continentale, ce choix n'en constitue pas moins un biais. Une véritable histoire intellectuelle complète de la démocratie libérale – dont on peut espérer qu'elle sera mise un jour en chantier – devrait naturellement intégrer les apports anglo-saxons et rendre compte, également, des échanges intellectuels continus qui ont eu lieu entre les deux rives de la Manche et de l'Atlantique.

Signalons aussi que, bien que de nombreux articles portent sur le XX^e siècle, on ne traitera pas ici, sauf exception, des auteurs et travaux les plus récents – disons ceux des deux dernières décennies – par rapport auxquels nous jugeons qu'il n'y a pas un recul suffisant. Pourtant, la pensée libérale est bien vivante aujourd'hui. Elle se déploie désormais à la faveur d'un échange d'idées à une échelle mondialisée, dans des instituts qui associent chercheurs européens et nord-américains, ainsi que, désormais, de nombreux chercheurs non-occidentaux, en particulier asiatiques.

Nous ferons une dernière remarque sur notre méthode et notre intention profonde. Dans un passé encore proche, certains tenants du « progressisme » revendiquaient le monopole des valeurs de science, de raison, de modernité, et tendaient à disqualifier leurs adversaires libéraux non comme ayant tort, mais comme n'accédant même pas au statut de la pensée scientifique. Leurs idées étaient dédaigneusement rejetées comme relevant des « préjugés » et de l'« idéologie bourgeoise ». Une variante plus récente de ces *oukases* était que le libéralisme ne méritait pas d'être discuté, puisqu'il était moralement inadmissible. On constatera, en lisant ce livre, la vanité du premier genre d'excommunication. Au second, Hayek a répondu que la querelle entre libéralisme et socialisme n'est pas morale, mais intellectuelle. Outre que placer la césure sur le plan moral est grossièrement faux (une grande part de la tradition libérale, qu'elle soit judéo-chrétienne ou humaniste-laïque, professe, pour le moins, le même souci d'autrui et des pauvres que n'importe quelle tradition socialiste), cela revient à interdire le dialogue, en divisant le monde entre « purs » et « impurs ».

Or c'est le dialogue qui importe avant tout. En nous situant sur le terrain théorique et historique, nous entendons rendre possible le débat intellectuel pour ceux qui sont de bonne foi. L'idéal des Lumières, c'est qu'*in fine* n'importe quelle querelle humaine puisse se résoudre par le partage d'arguments rationnels. Nous aimerions transmettre aux lecteurs ce que nous avons ressenti nous-mêmes tout au long de ces années de séminaire, à savoir qu'on peut faire dialoguer ensemble des athées, des chrétiens catholiques ou protestants, des juifs, des laïcs militants, et aboutir néanmoins à un consensus rationnel sur les principales thèses libérales. On peut être presque à 100% d'accord, en particulier – alors même qu'on aurait les « passions existentielles » les plus différentes – sur les théories exposées et argumentées par des auteurs comme Mises, Hayek, Polanyi, Popper ou James Buchanan. C'est cette universalité rationnelle du libéralisme que nous avons eu l'ambition de faire percevoir.

PRÉSENTATION DE L'OUVRAGE

I - Origines

Le livre s'ouvre par une partie intitulée « Origines ». *Philippe Nemo*, professeur à l'ESCP-EAP et directeur scientifique du CREPHE, résume

d'abord l'apport de l'Antiquité et du Moyen Âge à l'élaboration des concepts qui, à partir du début des Temps modernes, serviront de matériaux de construction aux doctrines de la démocratie libérale (« Introduction. Les sources du libéralisme dans la culture occidentale antique et médiévale »).

Puis les contributions de Jesus Huerta de Soto, Pierre Magnard, Hans Blom et Albert de Lange jettent quelques lumières – dispersées, mais significatives – sur les discussions qui, aux XVI^e et XVII^e siècles, ont établi les fondements des principales doctrines du libéralisme, dans les trois domaines de la vie intellectuelle, politique et économique.

Jesus Huerta de Soto, professeur d'économie politique à l'Université Rey Juan Carlos de Madrid, évoque d'abord la fameuse « École de Salamanque », c'est-à-dire la succession des néo-thomistes et « Seconds scolastiques » espagnols et italiens qui ont posé les fondements du jusnaturalisme moderne, de la théorie du contrat social et de certains concepts fondateurs de la science économique. Il se concentre sur l'œuvre de Juan de Mariana, mais évoque aussi une série de figures étonnantes, chacune étant la source de concepts économiques qu'il y a peu encore on pensait être apparus au XVIII^e ou au XIX^e siècles seulement (« Juan de Mariana et la Seconde scolastique espagnole »).

Puis est abordée la grande question de la tolérance et du pluralisme idéologique. *Pierre Magnard*, professeur émérite à Paris IV, rend compte des discussions qui ont eu lieu à ce sujet parmi les humanistes, notamment Montaigne et Bodin (« La pluralité des opinions : une chance pour la vérité ? »). On mesurera la grandeur philosophique de la thèse libérale de la « liberté de penser » aux difficultés extrêmes que ces auteurs, héritiers d'un monde archaïque, ont dû surmonter pour y atteindre. *Albert De Lange*, directeur de la Maison Melanchton de Bretten en Allemagne, spécialiste de l'histoire du protestantisme, expose la pensée de Pierre Bayle sur la tolérance, contemporaine de celle de Locke, mais non redondante avec elle (« La question de la tolérance chez Pierre Bayle »). Cet auteur français, si mal connu en France, est l'un des premiers à avoir clairement compris et exposé les principes du rationalisme critique, qu'il a mis en œuvre dans son *Dictionnaire historique et critique* qui devait lancer le mouvement des Lumières en Europe.

Hans Blom enfin, professeur à l'Université Erasmus de Rotterdam, l'un des meilleurs spécialistes actuels de Grotius, présente cet auteur capital, trait d'union entre la tradition néo-thomiste et juridique d'une part, Locke et la

pensée libérale anglo-saxonne d'autre part. Il montre que Grotius est un républicain aristocratique plus qu'un démocrate, mais qu'il est un authentique libéral dans la mesure où il pose que les droits naturels de l'homme, dont il examine avec soin la liste, sont opposables en permanence à l'action de l'État (« Grotius, un libéral républicain »).

II - Le libéralisme français

Vient ensuite la longue partie consacrée à la France. Avec les articles de Gilbert Faccarello, Philippe Steiner, Loïc Charles, Alain Laurent, on découvrira tout d'abord qu'il existe une véritable tradition de libéralisme économique en France antérieure à toute influence anglaise. Sont éclairées en particulier les figures de Boisguilbert, de Vincent de Gournay, des Physiocrates et de Turgot.

Boisguilbert est l'élève du janséniste Nicole qui avait dit : « L'amour-propre des autres hommes s'oppose à tous les désirs du nôtre », version de la « guerre de tous contre tous » de Hobbes. Boisguilbert développe la réponse libérale à ce problème, à savoir le marché, dont la vertu est de permettre de rendre complémentaires les intérêts des uns et des autres, et donc de satisfaire chacun même en l'absence de charité : Dieu n'a pas voulu que le péché prive entièrement les hommes des moyens de vivre. Penser le marché comme un processus satisfaisant les uns par les autres les intérêts « égoïstes » des individus est une idée réputée laïque et utilitariste, qu'on attribue ordinairement à Mandeville, à Hume et surtout à Adam Smith. On voit qu'elle est antérieure, « française » et « chrétienne »... Faut-il insister sur le fait que cette solution au problème de l'inharmonie sociale est plus intelligente et profonde que celle d'un Machiavel, d'un Hobbes et d'autres théoriciens de l'absolutisme qui, au même problème, ne trouvent de remède que dans la poigne de fer de Léviathan et dans l'idée d'un contrôle « vertical » exercé par l'État sur la société ? Car la réponse de ces dirigistes, outre son caractère moralement inacceptable, suppose une épistémologie de l'omniscience : il n'y a de sens, pour l'État, à prétendre tout régenter, que s'il peut être réputé tout savoir. La solution de Boisguilbert, elle, ne demande aux hommes qu'une « rationalité limitée », puisque, pour nouer des relations efficaces sur le marché, chacun n'a besoin de connaître que ses partenaires immédiats, leurs ressources et leurs besoins. *Gilbert Faccarello*, professeur à l'Université de Paris II, l'un des principaux spécialistes français de Boisguilbert, éclaire ces questions (« La "liberté du commerce" et la naissance de l'idée de marché comme lien social »).

La tradition de libéralisme économique qui s'affirme ainsi en France avec Boisguilbert rejoint la tradition de libéralisme politique qui existait de longue date dans le pays. Avant le déchaînement des Guerres de Religion et la montée de l'absolutisme, la monarchie française était restée limitée. Seyssel, les juristes de l'école de Bourges, Alciat et ses disciples, Étienne Pasquier, Charles Du Haillan, et même le premier Bodin, avaient mis en avant le rôle des États généraux et des Parlements. D'autre part, ce sont des huguenots français, Hotman, Bèze, Duplessis-Mornay, Languet qui ont mis au point les premières théories constitutionnalistes développées. Il est vrai que le triomphe final de l'absolutisme sous Richelieu et Louis XIV a relégué ces développements dans l'oubli et que les propagandistes royaux ont réussi cette belle performance de faire passer en France les idées démocratiques et libérales, selon le cas, soit comme hollandaises ou anglaises quand elles étaient protestantes, soit comme italiennes ou espagnoles quand elles étaient catholiques, dans tous les cas comme étrangères, donc à bannir... Elles n'en subsistent pas moins, même en pleine « terreur » louis-quatorzienne, avec Claude Joly, avec l'auteur des *Soupirs de la France esclave*. Loïc Charles, de l'Université de Paris II et de l'INED, évoque certains aspects de l'articulation entre libéralisme économique et libéralisme en France au XVIII^e siècle (« L'économie politique française et le politique dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle »).

La tradition française d'économie et de politique libérales se poursuit avec l'école de Vincent de Gournay (Malesherbes, le jeune Turgot, Trudaine de Montigny, Morellet ...), les Physiocrates (Quesnay, Dupont de Nemours, l'abbé Baudeau, Mercier de la Rivière, Mirabeau père...) et le Turgot de la maturité. Les hommes de ces écoles ont lu et traduit les Anglais (Locke, Joshua Gee, Charles Davenant, Josiah Child, Josiah Tucker...), lesquels, de leur côté, sont venus en France ou ont correspondu avec les Français (Cantillon, Law, plus tard Hume). Le fruit de tout ces développements est un corps de doctrine libéral déjà conséquent et solide, qui guidera l'action ministérielle de Turgot et inspirera les meilleurs esprits jusqu'à la Constituante et au-delà. Turgot, par sa théorie de la valeur, a anticipé l'économie marginaliste. D'autre part, la théorie du « laissez faire » exprimée par Gournay et redite sous diverses formes tout au long de la controverse sur la liberté du commerce des grains, où interviennent Turgot, Condorcet et leurs amis physiocrates, montre bien qu'il y a eu une véritable « tradition française de l'ordre spontané », contrairement à ce qu'a écrit un peu vite Hayek, pour qui les Français auraient été irrémédiablement cartésiens et constructivistes. L'article de *Philippe Steiner*, professeur à l'Université de Lille III et chercheur au PHARE, est spécialement consacré à la

célèbre controverse sur la liberté du commerce des grains (« Le débat sur la liberté du commerce des grains. 1750-1775 »). L'article d'*Alain Laurent* présente plus longuement Turgot et montre les liens qui ont été entretenus entre les libéraux français et les « Américains de Paris », Franklin puis Jefferson (« Lumières et laissez-faire : Turgot, entre les Physiocrates et un “moment américain”... »).

Le rôle des idées libérales est grand encore pendant la période révolutionnaire elle-même, en particulier dans l'établissement de la doctrine des Droits de l'homme de 1789 où interviennent non seulement La Fayette, connaisseur direct des textes américains, mais aussi Mirabeau fils et Sieyès, porteurs des idées qui circulaient depuis longtemps déjà dans les cénacles parisiens. Les thèses républicaines libérales sont spécialement portées par le groupe dit des « Idéologues ».

Les articles suivants éclairent ces différents points. *Philippe Nemo* donne une présentation d'ensemble du groupe des Idéologues, fait le point sur le dossier de la liberté scolaire et met aussi l'accent sur la contribution économique originale d'Antoine Destutt de Tracy (« Les Idéologues et le libéralisme »). *Gérard Minart*, premier biographe français de Daunou depuis des décennies, présente la vie et l'œuvre de cet intellectuel et homme politique remarquable (« Pierre Daunou [1761-1840]. Libertés politiques, économiques, scolaires sous la Révolution, l'Empire, les Restaurations »). *Philippe Steiner*, principal spécialiste français de Jean-Baptiste Say (et l'un des maîtres-d'œuvre de la monumentale édition des œuvres complètes en cours de publication), présente l'œuvre de ce grand économiste français, l'un des dirigeants du groupe des Idéologues pendant la Révolution, puis auteur du *Traité d'économie politique* de 1803 qui sera la Bible des libéraux pendant une grande partie du XIX^e siècle (« Say et le libéralisme économique »).

Le « groupe de Coppet » (Mme de Staël, Benjamin Constant) reprend le flambeau des mains des Idéologues. *Alain Laurent* présente ce groupe dans son ensemble (« Le Groupe de Coppet. Mythe et réalité. Staël, Constant, Sismondi »). *Philippe Nemo* propose un gros plan sur Constant (« Benjamin Constant, le grand architecte humaniste de la démocratie libérale »), à qui, dans une histoire systématique du libéralisme, on devrait (redisons-le) consacrer une place beaucoup plus importante, puisqu'il s'agit de l'auteur de la première synthèse monumentale de la doctrine libérale sous tous ses aspects (faut-il l'appeler le Hayek du XIX^e siècle ?). Bien entendu, on insiste en France plus volontiers sur son libéralisme politique et sur son apologie du régime

parlementaire que sur son libéralisme économique, en faveur duquel il n'argumente pas, pourtant, avec moins d'énergie et de netteté conceptuelle. Il a repris toutes les thèses du libéralisme classique en leur donnant une clarté et un caractère systématique jusque-là inégalés, réalisant la première grande synthèse du libéralisme depuis Locke. Il a insisté sur le droit de propriété, sur le lien entre le respect scrupuleux de ce droit et la prospérité économique, sur le caractère anti-économique, contraire aux libertés fondamentales, d'une fiscalité excessive et d'une croissance excessive de l'appareil d'État, sur la liberté de la presse et de l'enseignement (« l'État n'a pas la vérité », dit-il ; aucune institution publique de science, d'enseignement ou de presse ne peut prétendre organiser le pluralisme sans le détruire par là même), sur la séparation des pouvoirs et l'indépendance de la justice, sur l'esprit de paix qui doit être préféré à l'esprit de conquête et aux démons du nationalisme. Il a eu le mérite supplémentaire de dire sur Rousseau et sur le jacobinisme tout le mal qui (pour un libéral) s'impose.

Les articles de Michel Leter et de Philippe Nataf mettent ensuite en lumière un pan de l'histoire idéologique du pays qui sera, pour beaucoup de lecteurs français, une découverte. Il s'agit des économistes libéraux radicaux du XIX^e siècle, qui ont été, en outre et par la force des choses, les premiers intellectuels à polémiquer avec le socialisme naissant : Charles Comte, Charles Dunoyer, Charles Coquelin, Adolphe Blanqui, Frédéric Bastiat, Gustave de Molinari, Paul Leroy-Beaulieu...

Michel Leter appelle ce groupe, ou plus exactement cette famille d'esprits, l'« École de Paris ». Il lui consacre un long article (« Éléments pour une étude de l'École de Paris (1803-1852) »), où il présente l'école, distingue ses générations successives, retrace l'histoire de ses rapports avec les politiques, en particulier sous la Monarchie de Juillet et la Seconde République, et analyse en détail ses grands apports théoriques : le plaidoyer pour le libre-échange, pour les libertés académiques, la théorie de la « spoliation »... Il cite de nombreux passages de la revue qui a été l'organe des libéraux français pendant plus d'un siècle, de 1830 à 1940, le « *Journal des économistes* », entreprise intellectuelle si importante qu'elle mériterait à elle seule une étude approfondie, qui viendra en son temps.

Philippe Nataf, de l'Université de Paris-Dauphine, étudie l'un des principaux membres de l'École de Paris, Charles Coquelin, grand spécialiste des questions financières (« La vie et l'œuvre de Charles Coquelin [1802-1852] »).

Quel rôle le courant libéral a-t-il joué dans la genèse des institutions politico-juridiques françaises aux XIX^e et XX^e siècles, en particulier sous la III^e République ? En tentant de répondre à cette question, les articles suivants sont conduits à redresser une illusion d'optique particulièrement fâcheuse. En France, la « République » est revendiquée surtout aujourd'hui par les socialistes, qui s'attribuent ainsi le mérite des libertés et de la modernisation acquises par le pays pendant les soixante-dix ans qu'a duré la III^e République, alors qu'ils étaient au contraire dans l'opposition virulente à ce même régime au moins jusqu'en 1889 (des socialistes ont participé au coup d'État de Boulanger) et qu'ils n'ont gouverné véritablement le pays, avant 1981, qu'à l'occasion de périodes extrêmement courtes, le Front Populaire ou les lendemains immédiats de la Libération. En réalité, de même qu'il y a deux Révolutions, celle de 1789 et celle de 1793, qui ne font nullement « bloc » malgré le mot célèbre de Clémenceau, il y a deux faces de la République, une face libérale et une face socialiste, qui ne font assurément pas système et dont les contradictions sont à l'origine de bien des ambiguïtés des institutions et de la vie politique de notre pays. Or il semble bien que la face libérale soit, dans l'ensemble, prédominante jusqu'à la seconde moitié de la V^e République. Il est d'autant plus intéressant de se demander quelles en sont les assises idéologiques exactes.

Le problème est traité dans son ensemble par *Philippe Nemo* (« Les deux Républiques françaises »). La conclusion de l'auteur est que la République, en France, est l'enfant spirituel de l'orléanisme et des partisans des « idées de 1789 », c'est-à-dire celles des Idéologues et du groupe de Coppel, bien plus que du jacobinisme. C'est par le personnel orléaniste que se prolongent, sous le Second Empire libéral d'abord, puis sous la République, tant la tradition libérale des « économistes » remontant aux Physiocrates que la tradition constitutionnelle incarnée par Benjamin Constant. Laboulaye, l'un des rédacteurs de la « Constitution » de 1875, avait d'ailleurs été l'éditeur des œuvres de Constant ; ses travaux au Collège de France portaient sur le droit constitutionnel américain.

Une autre source spirituelle du républicanisme français est le kantisme. La philosophie kantienne a été précieuse pour les républicains, car, sans pouvoir être suspectée de cléricalisme, elle proposait une vision élevée de l'homme, où la liberté et la responsabilité individuelles occupent la première place. En adoptant quasi-officiellement, à l'école, cette philosophie, les républicains se démarquaient donc nettement du holisme social comme du

matérialisme. Un des principaux introducteurs de Kant en France fut Charles Renouvier. *Marie-Claude Blais*, professeur à l'Université de Rouen, présente ce penseur et le dossier du « kantisme républicain » (« Le kantisme français et la pensée de Charles Renouvier »). Elle souligne que ce kantisme comporte des dimensions sociales qui ne justifient en aucun cas l'abolition des libertés individuelles et du droit.

Une des lacunes du présent ouvrage est qu'il ne comporte pas toutes les contributions sur les développements de la pensée libérale en France à la fin du XIX^e siècle et au XX^e qui auraient été souhaitables. Une histoire complète devrait évoquer, entre autres, précisément la figure d'Édouard Laboulaye, ainsi que celles d'Yves Guyot, d'Émile Faguet, d'Alain, de Raymond Aron, et de nombreux économistes jusqu'à aujourd'hui. Il conviendrait aussi d'étudier un aspect du républicanisme qui commence à susciter un intérêt renouvelé aujourd'hui. On a caressé en France, à la fin du XIX^e siècle et dans la première moitié du XX^e, l'idée d'une République « sociale », parfois qualifiée (comme en Italie, cf. *infra*) de « social-libérale », c'est-à-dire d'une société de liberté où seraient prises en compte les nécessités du vivre-ensemble, du secours apporté aux plus malheureux et de l'égalité des chances, mieux que dans la société purement libérale du « laissez-faire, laissez-passer », telle qu'on se la représentait alors. Cette idée, qui s'inspire précisément du kantisme et de l'œuvre de Renouvier, a été discutée notamment dans les milieux radicaux et dans les obédiences franc-maçonnes (lesquelles constituent, à bien des égards, les véritables « cercles dirigeants » de la III^e République, puisqu'y sont formés et y débattent régulièrement une grande partie des ministres et des décideurs)⁶. Mais si l'on s'interroge sur ce qui, du libéralisme ou du socialisme, domine dans cet oxymore qu'est le « social-libéralisme », la réponse ne fait pas de doute. Elle est fournie par l'analyse des politiques républicaines concrètes : jusqu'au Front populaire, il n'y a aucun socialisme ; l'idéal est celui d'une société de droit, de travail indépendant, où les classes moyennes jouissent de leur propriété privée et l'utilisent à leur gré ; dans la fonction publique dominant la méritocratie et l'idéal de la réussite individuelle justifiée par le travail et le talent.

Souhaitons que l'histoire des libertés en France puisse être complétée un jour prochain sur ces différents points.

⁶ Sur cette tendance, cf. Jean-Fabien Spitz, *Le moment républicain en France*, Paris, Gallimard, 2005. L'auteur étudie les œuvres d'Henry Michel, d'Alfred Fouillée, de Léon Bourgeois (le père du « solidarisme »), d'Émile Durkheim et de Célestin Bouglé. Ce sont, pour la plupart, des disciples de Renouvier, des radicaux, et... de solides adversaires du socialisme autoritaire et spoliateur.

III - Le libéralisme italien

La tradition libérale italienne comporte de nombreux apports brillants et originaux. Nous nous sommes focalisés sur le ^{xx}e siècle avec les renvois nécessaires au libéralisme du ^{xix}e siècle, en particulier au *Risorgimento*.

Dans une « Introduction », *Raimondo Cubeddu*, de l'Université de Pise, l'un des plus importants philosophes actuels du libéralisme en Italie, et *Antonio Masala*, du IMT Alti Studi de Lucques, exposent les particularités de la tradition italienne. Ils soutiennent que la distinction, due à Benedetto Croce, entre « libéralisme » (c'est-à-dire une doctrine philosophique de la liberté) et « libérisme » (c'est-à-dire le libéralisme économique) a joué dans la vie politique de la Péninsule un rôle plutôt négatif, en permettant à des intellectuels et à des hommes politiques de croire qu'ils défendaient authentiquement la liberté alors même qu'ils prônaient ou pratiquaient l'étatisme. Du moins l'attachement indéfectible des Italiens à l'idéal de la liberté, tout au long des années de résistance au fascisme, puis au moment où, après-guerre, l'Italie a rejeté la tentation communiste, ne fait-il pas de doute. Plusieurs des articles reprennent la question de l'opposition entre libéralisme et libérisme ; le lecteur pourra se forger sa propre idée à ce sujet.

L'attachement à la liberté se nourrit largement, en Italie, de la tradition chrétienne. Il existe même un libéralisme catholique *sui generis* (et quelque peu « hérétique »), qui développe sa réflexion et ses analyses sans méconnaître les traditions des Lumières françaises ou de l'utilitarisme et de l'économisme anglo-saxon, mais sans en dépendre. *Paolo Heritier*, de l'Université de Turin, analyse d'abord « Le personalisme libéral catholique dans l'Italie du ^{xix}e siècle ». Il met en relief les figures emblématiques d'Antonio Rosmini et de Luigi Taparelli d'Azeglio. Pour Rosmini, les libertés (y compris le libre échange et la libre concurrence) sont données par Dieu à l'homme afin qu'il puisse être l'auteur de son bien de façon personnelle et autonome, minimalement assujéti à l'État. La liberté est la compensation de la finitude et du faillibilisme humains et elle est, à ce titre, transcendante et indivisible. À partir de cet axiome, Rosmini déduit tous les principes du libéralisme classique, développe une critique dévastatrice des « plaies » de l'Eglise et démonte la fausse téléologie de tous les « perfectionnismes » utopiques qui prétendent pouvoir messianiquement dépasser la finitude en sacrifiant les possibilités ouvertes du présent au nom d'un impossible futur. Quant à Luigi Taparelli d'Azeglio (le frère de Massimo d'Azeglio, grand protagoniste du *Risorgimento* et premier Président du Conseil nommé par Victor Emmanuel II), ce fut un réformateur

« néo-Guelfe », grand pourfendeur de l'« idolâtrie » du despotisme d'État, qui tenta d'harmoniser le libéralisme (et les autres sciences modernes) avec le christianisme dans le cadre d'une philosophie du droit défendant l'objectivité du droit naturel et le personnalisme économique. Contrairement à la plupart des interprètes, Paolo Héritier ne considère pas Taparelli comme un adversaire du marché, mais bien plutôt comme un libéral ayant insisté sur le rôle régulateur inaliénable de l'État de droit.

Ensuite un certain nombre d'articles sont consacrés aux grandes figures du libéralisme économique que furent Pareto, Pantaleoni, De Viti, Einaudi et Leoni.

Dans son étude « Vilfredo Pareto et la révision du libéralisme économique classique », *Philippe Steiner* expose la trajectoire de Pareto, depuis son rationalisme libéral « optimiste » inspiré de Bastiat, et de sa théorie de la spoliation perpétrée par certaines minorités agissantes protégées par l'État, jusqu'à son « pessimisme » sociologique sous-tendant sa théorie de la circulation et de la décomposition des élites.

Flavio Felice, de l'Université pontificale du Latran, évoque les figures de deux grands économistes de la fin du XIX^e siècle, spécialistes de la « science des finances », Pantaleoni et De Viti (« Le libéralisme radical des premières années du XX^e siècle en Italie. Maffeo Pantaleoni - Antonio De Viti de Marco »). Ils réfléchissent sur les dépenses publiques, leur efficience, leur compatibilité avec les principes de justice. Leurs travaux sont fondateurs de l'analyse des rapports économiques entre société civile et État, et ils préfigurent en ce sens les analyses de l'école du *Public Choice*, comme James Buchanan lui-même l'a reconnu.

L'un des plus grands libéraux italiens du XX^e siècle fut Luigi Einaudi, dont la carrière à la fois académique et politique fut remarquable puisque, professeur et recteur de l'Université de Turin et vice-président de l'Accademia dei Lincei, il fut gouverneur de la Banque d'Italie en 1945, puis ministre et, de 1948 à 1955, Président de la République italienne. Il fut le maître de générations de libéraux. *Enzo di Nuoscio*, de l'Université du Molise et de la LUISS de Rome, lui consacre son étude « Le libéralisme de Luigi Einaudi ». Pour Einaudi, le libéralisme est une méthode pour résoudre *empiriquement* par essais et erreurs (« problem solving ») les problèmes sociaux. Et c'est en tant que méthode que le libéralisme se fonde sur le choix éthique de la liberté et de l'individu. Pour des raisons de complexité, il est impossible de remplacer par

des décisions politiques le « calcul économique » effectué spontanément par un marché. Le marché, l'État de droit et la démocratie vont indissolublement de pair et Luigi Einaudi fut l'un des grands critiques à la fois du fascisme, de l'étatisme bureaucratique et des monopoles (qu'ils soient publics ou privés), tous fatals à la liberté. Il étendait la concurrence jusqu'aux syndicats et aux ligues ouvrières et considérait que la compétition libérale était parfaitement compatible avec une solidarité sociale qui ajoutait à l'égalité juridique formelle des droits l'égalité concrète des chances.

Un autre grand libéral italien, moins connu – bien qu'il ait été proche de Hayek et Président de la Société du Mont Pélerin – est Bruno Leoni, spécialiste de droit. *Antonio Masala* lui consacre un chapitre, « Liberté et droit dans la pensée de Bruno Leoni ». Pour Leoni, les deux caractéristiques majeures de la modernité sont la science et la législation, provenant toutes deux d'un processus historique de nature évolutionniste. Leoni s'est focalisé sur le droit et a montré qu'une législation imposée est une dimension du constructivisme dénoncé par Hayek et qu'il faut développer une théorie du *droit spontané* lié à l'auto-organisation catallactique. A partir du droit romain qui en constitue le premier exemple, il a développé une théorie évolutionniste et adaptative du droit.

Il est difficile de parler de la philosophie italienne sans parler de la pensée de Benedetto Croce. Bien qu'il s'agisse d'un libéralisme politique fondé sur un idéalisme historiciste et découplé des libéralismes techno-scientifiques et économiques, il nous a semblé pertinent d'y consacrer un chapitre. *Roberta Adelaide Modugno*, professeur à l'Université de Rome III et chercheur au Centre de méthodologie des sciences sociales de la LUISS, s'en est chargée (« L'apport de Benedetto Croce au libéralisme italien »). Elle montre que, même compte-tenu de l'incompréhension dont il a fait preuve à l'égard du « libérisme », Croce a promu un « libéralisme » d'une incontestable valeur.

Ensuite *Jean Petitot*, directeur d'études à l'EHESS et directeur du CREA, présente une personnalité étonnante, peu connue en dehors de l'Italie, mais légende dans son pays, à savoir Piero Gobetti (« Libéralisme et illuminisme. La « révolution libérale » de Piero Gobetti »). Sans conteste le plus inspiré des philosophes politiques de sa génération, Gobetti fut massacré par les milices fascistes et vint mourir à Paris en 1926 à l'âge de 25 ans. Mais il avait déjà eu le temps de développer son concept majeur de « révolution libérale » inspiré des grands courants du libéralisme anglais et de la tradition italienne, du *Risorgimento* de Cavour et de Cattaneo jusqu'à Pareto, Mosca et Einaudi. Sa

perspective se voulait alternative à celle de révolution prolétarienne que son ami Antonio Gramsci commençait à mettre en place. Le couple Gobetti/Gramsci est peut-être le plus emblématique des choix politiques du ^{xx}e siècle. Le texte présente cette trajectoire météorique et donne à son propos quelques aperçus sur l'histoire du libéralisme italien.

Après sa mort tragique, Gobetti devint la référence fondamentale qui domina le libéralisme intellectuel italien soucieux de justice sociale, du mouvement « Giustizia e Libertà » fondé en 1929 par les frères Rosselli (assassinés en France en 1937 par des sicaires fascistes) jusqu'à la pensée de Norberto Bobbio, le plus connu de ses héritiers. *Luca Scarantino*, responsable de la Philosophie à l'UNESCO et secrétaire de l'Association internationale de philosophie, y consacre le chapitre « Le libéral-socialisme italien. Norberto Bobbio », où il insiste sur la priorité donnée à la justice, sur l'histoire de la liberté comme histoire des normes de la liberté et sur la façon dont Bobbio a harmonisé le libéralisme à la Hayek-Nozick avec la démocratie.

Enfin, pour conclure cette partie, *Dario Antiseri*, professeur à l'Université LUISS de Rome et directeur du Centre de méthodologie des sciences sociales de cette université, consacre une réflexion à « Deux figures du catholicisme libéral au ^{xx}e siècle : Luigi Sturzo, Angelo Tosato ». Fondateur du Parti Populaire italien, exilé à Londres puis aux USA sous le fascisme, Luigi Sturzo était un catholique libéral « hérétique » défenseur, au nom du faillibilisme humain, de l'individualisme méthodologique, d'un ordre social pluraliste et de l'économie de marché. Il s'opposa non seulement à l'étatisme et à ses monopoles, mais aussi aux conceptions holistes et organicistes de l'Église. Quant à Angelo Tosato, lui aussi homme d'Église, théologien et bibliste, auteur d'une œuvre considérable qui se clôt avec un gros ouvrage intitulé *Évangile et richesse*, il a développé ce qui est une intuition de beaucoup de chrétiens : si le christianisme consiste à vouloir le bien de tous les hommes et en premier lieu des pauvres, il est éminemment chrétien de préférer le système économique qui produit le plus de richesses, à savoir l'économie de marché. Mais, pour instituer cette idée en doctrine saine et durable, il faut dépasser le primitivisme de ce que Tosato appelle une lecture « ingénue » de l'Évangile. Selon cette lecture, parce que Jésus appelle à secourir les pauvres, il ferait de la pauvreté un idéal à poursuivre et il détesterait la richesse et ceux qui la créent. Tosato montre que c'est là, manifestement, mésinterpréter l'Évangile, en lequel, comme en toute l'Écriture sainte, il faut savoir distinguer l'esprit et la lettre.

IV - Le libéralisme allemand

Un tour d'horizon tout aussi large est proposé dans la partie consacrée au libéralisme allemand.

Elle est introduite par *Patricia Commun*, professeur à l'Université de Cergy-Pontoise et chercheur au Centre d'information et de recherche sur l'Allemagne contemporaine (CIRAC) (« Introduction. Les libéralismes allemands »). L'auteur remonte au Saint-Empire romain germanique et aux traditions qu'il a inscrites dans les mentalités et la société allemandes ; elle évoque le rôle pionnier joué par la Prusse du XVIII^e siècle, elle retrace les événements de l'histoire politique comme le Parlement de Francfort et elle tente une typologie des différents courants libéraux, depuis le libéralisme économique jusqu'au libéralisme « culturel et universitaire ». Elle analyse les raisons de la faible résistance finalement opposée par l'opinion à la montée du nationalisme et du socialisme.

Detmar Doering, directeur de l'Institut libéral de la Fondation Friedrich-Naumann de Potsdam, éclaire l'œuvre de Wilhelm von Humboldt (« Wilhelm von Humboldt et les origines du libéralisme allemand »). On sait en France que cet auteur fut l'un des plus grands linguistes du XIX^e siècle. On connaît également son rôle dans la création de l'Université de Berlin (qui porte aujourd'hui son nom) : ce fut la première d'Europe où l'indépendance intellectuelle de la recherche scientifique par rapport aux pressions politiques de l'État ou à la tutelle idéologique des Églises ait été inscrite dans les institutions. Elle devait servir de modèle tout au long du siècle, notamment en France où elle inspire l'œuvre universitaire des grands fondateurs de notre université comme Louis Liard. Mais on sait moins qu'Humboldt fut un partisan passionné de la liberté sous toutes ses formes, y compris de la liberté économique, et un théoricien du rôle de la liberté dans le « développement » ou l'« éducation » (*Bildung*) des individus et des sociétés. Detmar Doering expose cette doctrine humboldtienne de la fécondité de la liberté et montre l'influence profonde qu'elle a eue en Allemagne.

Ralph Raico, de la State University College at Buffalo, spécialiste de l'histoire des idées économiques et politiques en Europe au XIX^e siècle, prend la suite en montrant qu'il existe, dans l'Allemagne du XIX^e siècle, et même en pleine ère bismarkienne, une pensée allemande authentiquement libérale (« Le libéralisme allemand authentique au XIX^e siècle »). Il décrit la réception de la pensée d'Adam Smith et du libéralisme « manchestérien » outre-Rhin, et met

spécialement en valeur les deux figures de John Prince-Smith et d'Eugen Richter. Il montre que les idées libérales ont eu une grande influence sur les gouvernements allemands, y compris au début de l'ère bismarkienne, même si elles devaient connaître ensuite l'éclipse que l'on sait.

Au XX^e siècle, après l'expérience nazie, le libéralisme finira par triompher, non seulement avec la constitution politiquement très libérale de l'Allemagne fédérale, mais aussi avec l'« économie sociale de marché », expression qui ne doit pas être prise pour synonyme de « capitalisme rhénan » et encore moins de social-démocratie. Cette pensée économique authentiquement libérale conditionne le miracle économique de l'après-guerre. Le libéralisme allemand d'après 1945 se subdivise en trois grandes familles, à la fois proches et distinctes : l'« ordo-libéralisme » ou école de Fribourg, autour des personnalités de l'économiste Walter Eucken et du juriste Franz Böhm ; l'« humanisme économique » de Wilhelm Röpke et Alexander Rüstow ; enfin Alfred Müller-Armack et ses proches, famille d'esprits à laquelle appartient en particulier le professeur à l'université de Munich, futur Chancelier de la RFA, Ludwig Erhard.

La première école est présentée par *Viktor Vanberg*, professeur à l'Université de Fribourg-en-Brigau et directeur de l'Institut Walter Eucken de cette même ville – cet Institut est, aujourd'hui encore, l'incarnation institutionnelle de l'école (« L'école de Fribourg : Walter Eucken et l'ordolibéralisme »). L'auteur présente les auteurs et les œuvres. Il insiste sur le fait que le terme « ordo » figurant dans l'expression « ordo-libéralisme » ne signifie pas quelque restriction étatiste ou interventionniste à la liberté, mais marque la conscience qu'ont Eucken et Böhm de la nécessité d'un cadre institutionnel adéquat pour que puisse fonctionner efficacement une société libre. Le libéralisme n'est pas la « loi de la jungle », il requiert certaines institutions qui n'existent pas toujours, doivent être effectivement mises en place, et qu'il faut savoir, le cas échéant, amender volontairement par des moyens politiques.

Gerd Habermann, de l'Université de Potsdam, président de la Fondation Friedrich-August von Hayek de Berlin, présente la seconde famille (« La “mesure humaine” ou l’“ordre naturel” : l'humanisme économique de Wilhelm Röpke et Alexander Rüstow »). L'économiste Röpke et le philosophe et sociologue Rüstow, tous deux déjà adultes au moment de l'avènement du nazisme en Allemagne en 1933, quittent leur pays pour la Turquie et la Suisse. Ils participeront à la création de la Société du Mont Pèlerin avec Hayek en

1947. Ils défendent un libéralisme modéré, un nouvel « humanisme » aussi éloigné que possible des deux barbaries nazie et communiste. Ils soutiennent l'« économie sociale de marché », tout en condamnant la social-démocratie .

Nils Goldschmidt, chercheur à l'Institut Walter Eucken, évoque plus précisément l'histoire du concept d'économie sociale de marché (« Alfred Müller-Armack et Ludwig Erhard : le libéralisme social de marché »). Il montre comment l'idée naît dès la période nazie, puis prend forme de par les contacts qui se nouent entre l'école de Fribourg, des personnalités comme Franz Oppenheimer, Alfred Müller-Armack et d'autres. Le Chancelier Ludwig Erhard est l'héritier de ce courant d'idées, auquel il a apporté ses propres contributions.

Michael Wohlgemuth, lui aussi chercheur à l'Institut Walter Eucken, brosse un tableau général des membres des première et troisième familles et souligne les contacts qui se sont établis en Allemagne, dès les lendemains de la guerre, avec les « Autrichiens » (en premier lieu Hayek, dont l'ultime poste universitaire a été d'être professeur à l'Université de Fribourg-en-Brisgau où il a occupé la chaire de Walter Eucken) et avec la nouvelle « internationale libérale » qui se met en place à partir de la fondation de la Société du Mont Pèlerin (« L'influence de l'économie autrichienne sur le libéralisme allemand »). Il donne à cet égard d'abondantes et précieuses informations historiques.

V - Le libéralisme autrichien

La partie suivante est consacrée au libéralisme autrichien. Elle est un peu différente des précédentes, non en raison de la moindre importance de cette tradition, mais au contraire en raison de sa quasi-prééminence dans le libéralisme du ^{xx}e siècle, puisque c'est d'Autriche que sont venus les refondateurs intellectuels du libéralisme moderne, en premier lieu Mises, Popper et Hayek. Cette partie comporte moins de chapitres historiques que les précédentes, mais plus de contributions théoriques discutant de façon approfondie les thèses des grands Autrichiens.

Jörg-Guido Hülsmann, professeur à l'université d'Angers et *Senior research fellow* du Mises Institute d'Auburn, traite des débuts de l'école autrichienne (« L'école autrichienne à la fin du ^{xix}e et au début du ^{xx}e siècles »). Il étudie avec soin l'hypothèse, contestée par certains, que la pensée économique de la catholique Autriche plonge directement ses racines dans la

tradition de l'« École de Salamanque » (les deux pays ont été, aux XVI^e et XVII^e siècles, des possessions des Habsbourg et les contacts ont été nombreux). Il retrace l'histoire de l'école autrichienne et présente substantiellement la pensée de trois de ses principaux membres : Carl Menger, Eugen Böhm-Bawerk, Ludwig von Mises.

Les « Autrichiens » du XX^e siècle, Mises, Hayek, Popper (et Polanyi) ont tous poursuivi leur carrière dans les pays anglo-saxons. Cet exil, sans doute dramatique pour les hommes qui l'ont subi, fut une chance pour la pensée scientifique. En effet, cette transplantation sur un autre sol culturel a joué, dans la maturation de leurs doctrines, un rôle heuristique majeur. À cette époque, beaucoup d'intellectuels ouest-européens croyaient encore que le communisme était l'antithèse du fascisme. Telle ne pouvait être l'opinion des natifs de l'Empire austro-hongrois comme Friedrich von Hayek, Michaël Polanyi ou Karl Popper (auxquels on peut ajouter l'Allemande Hannah Arendt). Venus de pays d'Europe centrale où avaient sévi à intervalles rapprochés l'un et l'autre totalitarismes, ils étaient bien placés pour prendre conscience de la similitude profonde existant entre ceux-ci, similitude que traduit le concept de « totalitarisme » proposé et analysé par Hannah Arendt. D'autre part, ils avaient tous émigré dans des pays occidentaux – France, Angleterre, Nouvelle-Zélande ou États-Unis – où ils voyaient fonctionner et prospérer des sociétés libérales. Grâce à leur position épistémique privilégiée d'observateurs placés à la fois « dans » et « hors » les sociétés observées, ils purent comprendre les vrais ressorts des sociétés de liberté mieux que ceux qui y vivaient quotidiennement et n'avaient plus, pour cette raison, qu'une conscience confuse des principes et règles sur lesquels elles reposent. Frappés par cette cécité de leurs hôtes, ils procédèrent alors à une refondation radicale des théories libérales, qu'ils ancrèrent sur les sciences humaines et économiques, et non pas seulement, comme les générations antérieures, sur des bases idéalistes et métaphysiques.

Plusieurs articles sont consacrés à Hayek. *Philippe Nemo* expose la théorie hayékienne de l'auto-organisation du marché, un des domaines auquel s'applique le paradigme général de l'« ordre auto-organisé » (« La théorie hayékienne de l'auto-organisation du marché [la “main invisible”] »). Il met l'accent sur les caractères formels de ce type d'ordre, et en particulier sur le rôle cognitif du droit et des prix, qui permet de comprendre comment des actions économiques non coordonnées par une autorité centrale, ni décidées à la suite d'une concertation explicite entre les agents économiques, peuvent se coordonner d'elles-mêmes pour produire finalement la structure de division du

travail poussée qui caractérise les économies de marché modernes – coordination « automatique » dont beaucoup d'esprits ne parviennent toujours pas à comprendre le principe, ce qui constitue l'obstacle épistémologique majeur à leur compréhension des thèses libérales.

Jean Petitot consacre deux articles à Hayek. Dans le premier (« Modèles formels de la “main invisible” : de Hayek à la théorie des jeux évolutionniste ») il prolonge cette analyse formelle. Il répond à l'objection qu'on a faite à Hayek d'avoir une pensée non scientifique, voire anti-scientifique, au motif qu'il récuse le « constructivisme rationaliste » et demande qu'on admette des règles de comportement traditionnelles, dont on ne peut rendre raison au sens déterministe. Or on peut montrer scientifiquement le bien-fondé de ce prétendu irrationalisme. Petitot montre comment la théorie des jeux évolutionniste, par exemple, permet de modéliser certains aspects de l'évolution culturelle, même si celle-ci n'est pas déterministe.

Dans un deuxième article (« Libéralisme et Liberté : Hayek avec Kant ou une éthique de la finitude »), il met en lumière la dimension fondamentalement éthique du libéralisme hayékien, en le mettant en parallèle avec celui de Kant, ces deux penseurs étant des penseurs de la « finitude », c'est-à-dire de la rationalité limitée.

Robert Nadeau, directeur du Département de Philosophie de l'Université du Québec à Montréal, soutient la thèse que toutes les critiques que l'on a voulu adresser à Hayek en se situant sur le terrain moral, en raison notamment du fait qu'Hayek critique la notion, sacrée pour tant de nos contemporains, de « justice sociale », sont simplement des erreurs logiques, une « erreur sur la catégorie » (« Friedrich Hayek et le génie du libéralisme »). Hayek, en effet, n'est pas un penseur moral, et il est dénué de sens de discuter ses thèses en se plaçant sur ce terrain. Il est d'abord un épistémologue, et ensuite un philosophe social qui montre les conséquences qui résultent du fait qu'aucun homme ni aucun groupe dirigeant ne peuvent être omniscients. Il se trouve que, pour remédier à cette non-omniscience et à la dispersion irrémédiable des connaissances parmi les acteurs sociaux, la société a inventé un remède ou, pour mieux dire, une « réponse adaptative » efficace, à savoir les institutions scientifiques, politiques et économiques libérales. Il se trouve que, si l'on veut faire vivre ces institutions, il faut reviser des principes communautaristes traditionnels, ou, plus exactement, combattre des instincts ataviques, que certains identifient avec la morale. Mais si l'on veut à tout prix sauver de la critique ces principes et ces instincts, il convient de réfuter les

thèses épistémologiques, sociétales et économiques de Hayek, si on le peut. À défaut, tout ce qu'on peut dire contre le prétendu immoralisme de Hayek passe à côté de la question.

C'est précisément sur ce terrain fondamental de la systémique hayékienne que *Jean-Pierre Dupuy*, professeur à l'École polytechnique et à l'Université Stanford, fondateur du CREA et directeur du Groupe de Recherche et d'Intervention sur les Sciences et l'Éthique (GRISE), critique l'auteur autrichien (« Friedrich Hayek ou la morale de l'économie »). Il entend montrer que l'ordre spontané, que Hayek pense globalement comme optimisateur, peut conduire à des aberrations, c'est-à-dire à des situations non seulement sous-optimales, mais encore potentiellement mortelles pour l'humanité. Est en cause ici l'imitation qui produit des phénomènes de « causalité circulaire » mythopoïétiques.

L'épistémologie de Karl Popper est très proche de celle de Hayek, et d'ailleurs les deux hommes, qui ont longuement dialogué à ce sujet, ont reconnu leurs dettes mutuelles. *Dario Antiseri*, l'un des meilleurs spécialistes actuels de Popper, expose les principales thèses du « rationalisme critique » de cet auteur (« L'épistémologie de Popper. Rationalisme critique et libéralisme »). L'épistémologie du falsificationisme de Popper donne un fondement nouveau à la démocratie libérale en montrant que seules des institutions pluralistes peuvent relever le défi de la complexité, de l'innovation, de l'« ouverture » de la société.

Les deux derniers articles de cette partie reflètent l'influence des idées « autrichiennes » dans les milieux intellectuels libéraux en République tchèque et aux États-Unis.

Josef Šima, de l'Université d'économie de Prague, montre d'abord que les Tchèques, qui faisaient partie avant 1818 de l'Empire austro-hongrois, ont joué un rôle non négligeable dans la construction des doctrines dites « autrichiennes ». Il admet, naturellement, que pendant la période du communisme, il n'y a plus guère eu place pour un travail approfondi sur le libéralisme dans les universités tchécoslovaques. Mais il montre que les Tchèques se sont bien rattrapés depuis, si l'on peut dire, en faisant un accueil enthousiaste aux thèses libérales après la chute du mur de Berlin. Il évoque à ce titre des épisodes intellectuels datant des toutes dernières années (« Les Tchèques et les idées "autrichiennes" »).

Enfin *Roberta Adelaide Modugno*, professeur à l'Université de Rome III, auteur de plusieurs ouvrages sur Rothbard, propose une analyse philosophique serrée des débats qu'ont suscités les grandes œuvres autrichiennes parmi les libertariens américains (« Un dialogue entre les Autrichiens et les libertariens américains »). Ces controverses ont porté notamment, sur le statut du droit naturel, question dont les enjeux sont aussi fondamentaux que ses termes sont difficiles, sinon obscurs. Hayek est ici une nouvelle fois sur la sellette. Les droits de l'homme, les libertés que l'État ne doit pas toucher, sont-ils des faits de nature ou de culture ? S'ils sont de nature, ils ne peuvent évoluer, ils sont censés être les mêmes en tout temps et en tout lieu, ce que l'histoire et les sciences sociales, aux yeux de Hayek, démentent évidemment ; mais, s'ils sont des faits de culture, ils sont, pour Rothbard, face aux menaces de l'État, une muraille en papier. Le débat n'est pas près d'être clos.

VI - Autres pays d'Europe occidentale

La dernière partie de l'ouvrage propose des analyses plus brèves de la tradition libérale dans quatre autres pays de l'Europe occidentale, Espagne, Portugal, Pays-Bas, Suède.

José María Marco, de l'Universidad Pontificia Comillas de Madrid, traite du libéralisme en Espagne (« Le libéralisme espagnol »). N'oublions pas que la contribution intellectuelle de ce pays a été essentielle au commencement des Temps modernes avec la Seconde scolastique (dont il est traité, rappelons-le, dans la première partie, « Origines »). Mais il faut dire que c'est aussi l'un des pays qui ont le plus pâti, ensuite, des conséquences de la Contre-Réforme. Il ne pouvait être à la fois le pays de l'Inquisition et un grand foyer de libéralisme. Cependant, un grand pays n'est jamais homogène idéologiquement, et l'article de José María Marco met en relief des personnalités, écoles et courants partisans de la logique de la liberté, surtout à partir du XIX^e siècle. Ils n'ont pas été dominants, puisque l'Espagne sera encore déchirée, au XX^e siècle, entre le franquisme et le socialo-communisme. Mais ils ont posé les germes qui se sont épanouis dans l'Espagne post-franquiste, démocratique et ouverte.

Mêmes remarques au sujet du Portugal, auquel est consacré l'article de *José Manuel Moreira*, de l'Université d'Aveiro (« La pensée libérale au Portugal »). On découvrira en particulier, dans cet article très riche en

informations historiques, des figures intellectuelles peu connues en dehors du Portugal (du moins en France ou en Italie), mais singulièrement brillantes et originales, comme Alexandre Herculano, Oliveira Martins ou Almeida Garrett.

On a déjà parlé des Pays-Bas dans la première partie, avec l'article de Hans Blom consacré à Grotius. L'article de *Henk te Velde*, de l'Université de Leyde (« Libéralisme et partis politiques aux Pays-Bas »), porte, lui, sur la vie politique néerlandaise aux XIX^e et XX^e siècles. Il a existé dans ce pays un parti libéral, mais prisonnier de certaines pesanteurs sociologiques. La manière dont il est, tout à la fois, imité, puis concurrencé, puis presque submergé par les partis sociaux-démocrates, à mesure que le suffrage s'élargit et que les masses commencent à participer à la vie politique, est passionnante, car ce scénario semble s'être déroulé dans plusieurs pays d'Europe du Nord, de même, d'ailleurs, que dans les pays anglo-saxons, où le mot « *liberal* » a fini par devenir synonyme de « social-démocrate ». Il y a là une petite énigme historique, qu'Alain Laurent vient de contribuer à élucider dans le cas des États-Unis⁷, mais sur laquelle on trouvera des éléments d'information dans l'article de Henk Te Velde pour ce qui concerne le pays des tulipes – pays tellement libéral en pratique que ses habitants savent à peine, en théorie, qu'ils le sont...

En Suède s'est déroulé un scénario qui n'est pas sans comporter certaines analogies avec le cas néerlandais. Là aussi, il y a un parti libéral au XIX^e siècle, mais ce parti réussit si bien qu'il fait des émules social-démocrates qui l'en remercient en l'étouffant. Néanmoins, l'histoire suédoise est sensiblement différente de celle des Pays-Bas. Elle comporte trois phases bien distinctes – montée, triomphe et reflux du libéralisme – que *Johan Norberg*, de l'Institut Timbro de Stockholm, raconte comme les trois actes d'une drame haletant (« La transformation libérale de la Suède, 1765-1900 »). Malgré l'échec final apparent, il faut noter que si la Suède est aujourd'hui, avec la France, le pays du monde occidental où les prélèvements obligatoires sont les plus élevés, et celui où l'État-Providence assure la plus importante redistribution des richesses, la production économique n'y est nullement étatisée, et le nombre de fonctionnaires y est sensiblement moins élevé qu'en France. Les leçons fondamentales du libéralisme y ont toujours un écho, même chez les gouvernants et syndicats sociaux-démocrates.

*

⁷ Cf. Alain Laurent, *Le libéralisme américain. Histoire d'un détournement*, Paris, Les Belles lettres, 2006.

Pour conclure l'ouvrage, *Barry Smith*, Professeur à l'Université de New-York à Buffalo – et l'un des derniers jeunes philosophes à avoir collaboré avec Hayek – mesure le modèle libéral, pris dans son ensemble et comme paradigme méta-politique, aux autres « modèles de société » qui peuvent être proposés à l'humanité moderne (« La signification de la vie, et comment il convient d'évaluer les civilisations »). Dans l'esprit de Wilhelm von Humboldt et de sa théorie de la *Bildung*, il met en évidence le fait que, jusqu'à nouvel ordre, l'humanité n'a pas trouvé mieux que ce modèle en termes de développement, de créativité et de « poursuite du bonheur ». Peut-être trouvera-t-elle mieux un jour. Mais d'ores et déjà, on peut dire que le monde moderne est son œuvre.

Philippe Nemo, Jean Petitot